

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Tracteur à 1 essieu</b>	Marque <b>MOTRAC</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. <b>M G</b>	Bordereau-type <b>N° 1 1 5 6</b>
---	-------------------------	--	-------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "M G" à gauche sur carter c.v., sur plaquette constr.  
 N° de châssis frappé A l'arrière sur partie inf. du carter, à gauche, à côté fixation mancheron  
 N° de moteur frappé A droite sur carter d'embrayage, et sur plaquette constructeur  
 Constructeur du châssis **MOTRAC WERKE A.G., Altstetterstrasse 120, ZURICH 48 (CH)**  
 Constructeur du moteur **Fabrique de moteurs UNIVERSAL, OBFRIEDEN (ZH) (CH)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>UNIVERSAL D 3</b> Genre <b>Bloc mot. s. latér.</b> Carburant <b>Benziniv</b> Nombre cyl. <b>1</b> Temps <b>4</b> Alésage <b>85</b> mm. Course <b>92</b> mm. C.V.-impôt <b>2,559</b> Cylindrée totale <b>522</b> cm <sup>3</sup> C.V. frein <b>10</b> Refroidissement <b>Air (turbo)</b> Empl. du moteur <b>Sur l'essieu</b>	Nombre d'essieux <b>1</b> Entraînement sur <b>---</b> 1. Frein <b>Mécanique, à serrage extérieur,</b> <b>agissant sur les 2 roues ou indé</b> 2. Frein <b>pendant sur chaque roue, avec</b> <b>commandes indépendantes l'une</b> 3. Frein <b>de l'autre.</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>par mancherons</b> Crochet de remorque <b>Boitier avec broche</b> Nombre de vit. avant <b>3</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>2,5</b> en prise dir. <b>13, km/h.</b>	Constructeur <b>MOTRAC - WERKE</b> Genre / Ferme <b>Tracteur à 1 essieu</b> <b>avec siège sur roues</b> Nombre de portes <b>---</b> Nombre de places ass. Total <b>1</b> Avant <b>Milieu</b> Arrière <b>1</b> Nombre de places debout <b>---</b> Pour motos: Siège arrière <b>---</b> <b>Sidocar</b> <b>---</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	<b>470</b> kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>tracteur 7,50 - 16</b>	<b>siège 5/roues 16 3/4</b>	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu <b>385</b> kg.) . . . . .	<b>1340</b> kg.	<b>770</b> kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque Sans (A l'avant, au centre) 1	Syst. antibloquant	---
Feux de position	Feux rouges	---
Feux stop	Eclairage du 1 <sup>er</sup> de contr.	---
Indicateurs de direction: Syst.	Emplacement	---
Avertisseur	Essuie-glace	---

DIMENSIONS

Voie { avant	660/870	mm.
	860	mm.
Largueur hors-tout AV.	1:060	mm.
	AR 1:060	mm.
Empatement av. s'ge. char.	1:780	mm.
	do.	2:730
Longueur hors-tout	do.	1:050
	do.	1:050
Garde au sol	---	mm.
Porte à faux, arrière	---	mm.
Crochet de remorque (haut. cap. sol)	---	mm.
Crochet de remorque (pore à axe)	---	mm.
Diamètre de braguage ext. gauche	---	m.
Diamètre de braguage c. droite	---	m.

Dim. inférieures	Longueur du pont de charge	mm.
	Largueur du pont de charge	mm.
	Hauteur intérieure	mm.
	Haut. du pont dep. le sol	mm.
	Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

Mesure du brut: à 7 m. latéralement  
 Régime maximum d'utilisation.  
 100 Phares  
 Doit être ramené au maximum admis de 90 Phares, selon  
 circulaire du DFP du 15.4.1953.  
 ) Largeur avec lanterne = 1,500 mm.

1) MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cont.)

L'ajout de la  
 lanterne, monter à leur de position, 1'un à  
 gauche l'autre à droite. En outre, placer 1  
 pastille réfléchissante à l'arrière.  
 Monter 1 appareil avertisseur  
 2) Orifice d'échappement: Ne doit être dirigé horizontalement vers la droite. Peut être aménagé  
 verticalement.

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, le 20.5.1953

La commission d'expertices-types